

LES PETITES CHOSES DE NOTRE HISTOIRE :—Par P.-G. Roy, Lévis, 1919. Chercheur infatigable, écrivain sobre et châtié, M. Roy accomplit une belle œuvre en révélant à ses compatriotes les mille et un faits secondaires de l'histoire du Canada. Ces faits jettent un jour agréable et instructif sur le passé de nos ancêtres et contribuent à faire mieux aimer la patrie canadienne.

GRAMMAIRE FRANÇAISE, (Cours élémentaire, moyen et supérieur), par l'abbé A. Aubert, du Séminaire de Québec. Ouvrages approuvés par le Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique. Prix à l'unité : 25, 35, 50 sous pour chaque cours respectivement. A la douzaine : \$2.50, \$3.50 et \$5.00. S'adresser à l'auteur, au Séminaire de Québec.

LA DOCUMENTATION CATHOLIQUE :

(Les Questions actuelles, Chronique de la presse, l'Action catholique et Revue d'organisation et de défense religieuse REUNIES), nouvelle revue hebdomadaire publiée par la Bonne Presse, 5 rue Bayard, Paris, VIIIe. L'abonnement annuel de cette revue intéressante et nécessaire à qui veut être renseigné sur le mouvement catholique dans le monde, coûte 15 frs. pour la France et 17 frs. pour l'étranger. Le 1er No a paru le 8 février dernier.

L'INSTRUCTION OBLIGATOIRE, "*Principes et conséquences*", par le R. P. Hermas Lalonde, S. J. Très jolie brochure de 150 pages, écrite de main de maître et d'une logique très serrée. Quiconque désire se renseigner sérieusement sur la très grande question de l'Instruction obligatoire, doit se procurer la conférence du P. Lalonde. Elle est en vente aux bureaux du *Messageur canadien*, 1075, rue Rachel, Montréal. Prix : 45 sous l'unité, port compris ; \$4.00 la douzaine ; \$30.00 le cent.

LETTRÉ PASTORALE DE S. G. MGR ÉMARD AUX ÉCOLIERS DE SON DIOCÈSE.—Valleyfield, janvier 1919.—Document précieux dont nous reproduirons prochainement d'instructifs passages.

Fêtes des Arbres

AVIS AUX COMMISSIONS SCOLAIRES ET AUX MAISONS D'ÉDUCATION

Par un arrêté en Conseil en date du 28 avril 1919, la Fête des Arbres a été fixée au **3 mai pour la région de Montréal**, et au **10 mai pour la région de Québec**.

Je prie instamment les commissions scolaires et les maisons d'éducation de favoriser la plantation d'arbres d'ornement sur les terrains scolaires.

CYRILLE-F. DELAGE,

Sur-intendant.